



DÉMOGRAPHIE

Le processus du deuxième recensement de la population en marche

Le président de la République, Félix Tshisekedi, a révélé, lors du conseil des ministres du 22 mars, l'urgence et la nécessité d'organiser le deuxième recensement général de la population afin d'offrir au pays une base des données démographiques fiable. La ministre d'État chargée du Plan et ceux du Budget et des Finances ont été chargés de prendre des dispositions utiles quant à cela.

Page 4

Le dernier recensement de la population remonte à 1984 à l'époque du Zaïre



LUTTE CONTRE LA POLIO

La RDC organise une campagne de vaccination du 28 au 30 mars



La lutte contre la poliomyélite, une urgence en République Démocratique du Congo

Le ministère de la Santé, à travers son programme élargi de vaccination, organise, grâce à l'appui de ses partenaires, trois jours de vaccination, soit du 28 au 30 mars sur toute l'étendue du territoire national.

Cette campagne sera menée sur les 519 zones de santé que compte le pays et cible plus de vingt-quatre millions et demi d'enfants âgés de 0 à 5 ans.

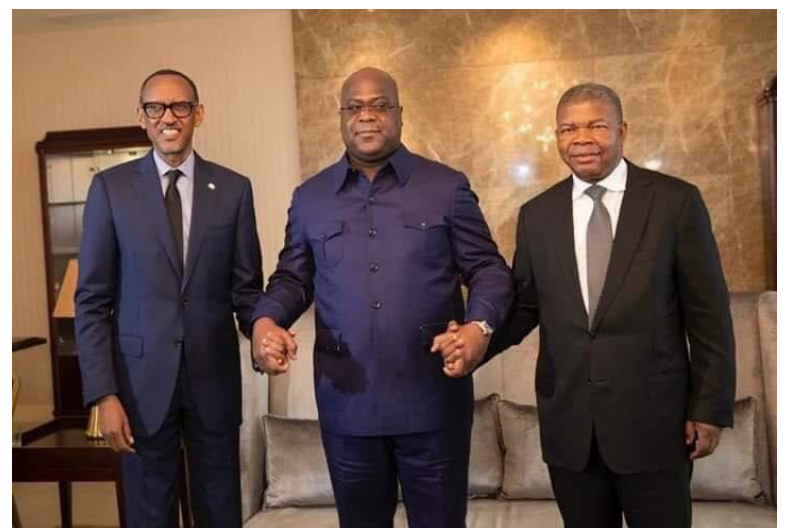
Page 4

GUERRE DE L'EST

Rencontre imminente entre Félix Tshisekedi et Paul Kagame

Actuellement, les deux parties travaillent, via leurs délégations respectives, pour matérialiser la rencontre directe entre les deux chefs d'État sous la médiation de leur homologue angolais, João Manuel Gonçalves Lourenço. Ces rencontres entre officiels des deux pays visent à relancer les bases d'un dialogue constructif et du processus de paix, de stabilité et de sécurité en République démocratique du Congo (RDC).

Page 2



Les présidents Paul Kagame, Félix Tshisekedi et João Lourenço en Angola en juillet 2022.

GRANDE DISTRIBUTION EN RDC

Deux villes accueillent 64 % de larges surfaces

Kinshasa et Lubumbashi, détenant respectivement 51 % et 13 %, attirent le plus grand nombre de supermarchés, d'alimentations et des

superettes, selon une récente étude. En plus d'être largement en tête, Kinshasa offre également 72 % des services ATM (Automated Teller Ma-

chine) ou tout simplement des distributeurs automatiques de billets à proximité des centres commerciaux.

Page 3

ÉDITORIAL

Progression

Deux établissements scolaires de Brazzaville auront le privilège de représenter l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale à la phase continentale du Championnat scolaire africain. Les écoles congolaises ayant, en effet, dominé les qualifications qui se sont disputées en ce mois de mars à Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo.

Pour la première fois depuis la création de cette compétition par la Confédération africaine de football (CAF), le Congo sera présent dans les deux versions (messieurs/dames) à l'échelle continentale. Ce qui n'était pas le cas la saison dernière où seule l'équipe féminine a vécu ses premières expériences en Afrique du Sud. La matérialisation de cette progression confirme une thèse bien connue : le Congo regorge de nombreux talents. Le problème est de savoir comment les dénicher et les accompagner.

Le tournoi scolaire est un challenge qui s'impose désormais aux fédérations affiliées à la CAF car il permet d'améliorer le football des jeunes et d'en maximiser l'impact social. Il faut justement tirer profit de cette belle initiative dans la mesure où le renouveau du sport ne peut s'envisager sans une véritable pépinière. Se l'approprier permettra de s'attaquer à un réel problème de formation dans notre pays.

Repartir à la base en multipliant des tournois de détection dans les établissements scolaires est une piste de solution puisqu'il a été prouvé que l'école demeure incontestablement le creuset pour l'émergence d'une élite sportive compétitive. Elle constitue un vivier naturel pour la formation et la détection des talents.

La qualification étant acquise, le plus dur consiste à créer désormais les conditions qui permettront aux deux établissements de Brazzaville retenus d'entretenir la flamme face à leurs concurrents.

GUERRE DE L'EST

Rencontre imminente entre Tshisekedi et Kagame sous la méditation de João Lourenço

Depuis que Félix Tshisekedi et Paul Kagame ont pris l'option de donner une chance à la paix en repoussant un peu plus les velléités bellicistes, l'optimisme est de mise. C'est depuis fin février que les deux chefs d'Etat avaient donné leur accord de principe, en marge d'un sommet des dirigeants de l'Union africaine, lors d'un « mini-sommet » chapeauté par João Lourenço qui les avait reçus séparément.



Les présidents Paul Kagame, Félix Tshisekedi et João Lourenço en Angola en juillet 2022.

Actuellement, les deux parties travaillent activement, via leurs délégations, pour matérialiser la rencontre directe entre les deux chefs d'Etat sous la médiation de leur homologue angolais. Conduites par Christophe Lutundula, vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de la République démocratique du Congo (RDC), et Vincent Biruta, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Rwanda, les délégations se sont retrouvées le 21 mars à Luanda, en Angola, autour du facilitateur représenté par le ministre angolais des Affaires étrangères, Tête António.

«La réunion visait à relancer les bases d'un dialogue constructif et du processus de paix, de stabilité et de sécurité en République démocratique du Congo (...)», rapporte le communiqué ayant sanctionné la rencontre entre les deux parties. En attendant une autre prévue les semaines à venir, l'optimisme reste de mise quant à la réalisation d'une paix durable à l'Est de la RDC par une solution négociée.

Pour l'heure, il revient à la médiation de trouver la date, le lieu et d'harmoniser les termes de référence de la rencontre au sommet Tshisekedi-Kagame. La démarche de l'Angola est

soutenue par la communauté internationale et d'autres organisations au niveau du continent. Néanmoins, le président congolais, Félix Tshisekedi, continue à poser quelques préalables en exigeant notamment le retrait du territoire congolais des troupes des Forces de défense rwandaise, la cessation des hostilités et le cantonnement des rebelles du M23. C'est sur ces conditions que la prochaine réunion des deux délégations va travailler pour arrondir les angles et parvenir à un modus vivendi susceptible de baliser la voie à la rencontre tant attendue entre les deux chefs d'Etat.

Sylvain Andema

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GRANDE DISTRIBUTION EN RDC

Deux villes accueillent 64 % des grandes surfaces

Kinshasa et Lubumbashi, détenant respectivement 51 % et 13 %, attirent le plus grand nombre de supermarchés, d'alimentation et de superettes. Au moins huit chefs-lieux du centre et du nord de la République démocratique du Congo (RDC) réalisent les plus faibles scores, à peine 1 %. En plus d'être largement en tête, Kinshasa offre également 72 % des services ATM (Automated Teller Machine) ou tout simplement des distributeurs automatiques de billets à proximité des centres commerciaux.

Publiée le 20 mars, l'étude sur la grande distribution en RDC du cabinet Target continue d'alimenter un grand débat d'experts. En effet, il se dégage un certain nombre de constats sur les tendances dans un secteur en plein boom depuis 2010. Au niveau de la répartition par ville, Kinshasa et Lubumbashi viennent en tête avec des chiffres effarants. Plus de la moitié des grandes surfaces, soit 51 % exactement, se trouve dans la capitale congolaise. Lubumbashi, la capitale riche du haut-Katanga, vient en deuxième position (13%), loin devant Kolwezi (8%), Bukavu (5%), Goma (4%), Bandundu (3%) et Kindu (3%). Pour le reste, les scores réalisés restent assez décevants, en raison de 2 % pour certaines villes (Bunia, Kalemie, Kamina et Matadi) et 1 % pour le reste (Buta, Gbadolite, Isiro, Kananga, Mbandaka, Mbuji-Mayi et Tshikapa). En RDC, la grande distribu-



tion semble se cantonner autour des grands centres urbains. Target note qu'un tiers des provinces, soit 8 sur 26, n'a pas un seul supermarché. Les villes épinglées se trouvent précisément dans les parties centrales du pays, visiblement moins développées. On le voit même à travers la présence des services ATM. A peine 14 % des en-

seignes de grande distribution disposent des distributeurs de billets à proximité ou au sein de leurs locaux. Et 72 % de ces services sont situés à Kinshasa. Sur ce point, certains experts restent très prudents. Outre le niveau de développement, l'urbanisation et même le pouvoir d'achat, d'autres facteurs essentiels influent sur la dé-

cision de s'implanter, notamment la concurrence de l'informel, la densité des canaux de distribution, l'apparition de la classe moyenne, la main-d'œuvre bon marché, la multiplication des filiales de sociétés multinationales et la proportion des femmes actives. A ce stade, il serait difficile de passer sous silence l'épi-

neuse question des nationalités. Aujourd'hui, les Indiens sont les rois de la grande distribution en RDC. Kin Marché, fondé par un homme d'affaires indien, Sajid Umedali Dhrolia, se positionne comme l'enseigne la plus répandue (20 %), avec une présence dans quatre villes. Ils ont fini par supplanter les Libanais qui ne vendent pas de viande, de produits à base de porcs et d'alcool. Dans le top 5, on n'y trouve désormais aucune structure congolaise et même européenne. Si les take-away restent une initiative congolaise, de Peloustore plus exactement (appartenant à la famille Ndombasi, Ndlr), tous les autres supermarchés l'ont récupéré et se livrent désormais une concurrence acharnée. En outre, les initiatives de renforcement de la consommation du « Made in Congo » semblent ne pas apporter non plus des résultats positifs.

Laurent Essolomwa

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Les rencontres Mingi Wingi, créer un nouveau lien entre Kinshasa et Bruxelles

L'édition pilote de l'événement qui se tiendra du 22 au 24 mars, dans les deux capitales s'annonce comme un lieu privilégié d'échanges sur le thème de l'abondance à travers plusieurs formes d'expression artistique.

A Kinshasa, l'Académie des beaux-Arts (ABA) où se fera l'ouverture ce 22 mars accueillera les deux des trois premières journées de Mingi Wingi dont la clôture est prévue au Tarmac des auteurs. L'événement dont le nom est une association du mot lingala mingi traduit par beaucoup et de wingi en swahili pour dire abondance entend réunir des rencontres simultanées d'artistes dans les capitales Kinshasa et Bruxelles.

Pour la programmation kinoise, l'ABA aligne une bonne dizaine d'artistes. Différentes formes d'expression artistique sont annoncées le long des rencontres, notamment film, vidéo, écriture, peinture d'un côté et des ateliers, débats et témoignages de l'autre. Ainsi, la matinée du 22 mars sera

meublée de 08h30, jusqu'en début d'après-midi, 14h00, par une série « d'ateliers d'abondance citoyenne des artistes » qui assureront des master class pour les étudiants.

L'esprit des rencontres Mingi Wingi s'inscrivant dans la pensée de « faire abondance d'idées et d'initiatives » est à percevoir comme un espace créatif où s'établiront des échanges concoctés depuis Bruxelles et Kinshasa où les innovations de chacune des parties seront diversement mises en lumière. Et, du côté kinois, en lien direct avec l'ABA, six artistes sont annoncés en master class pour cette matinée d'ouverture. Botulu dont le travail est basé sur le plastique fondu, Nzeidio qui, lui, de son côté, travaille sur le papier-mâché et le designer et sculpteur

écologiste Jean-Alain Mase-la ZuZi na Nzau qui s'illustre dans le recyclage des bouteilles en plastique. Mais il y a aussi l'écrivain Richard Ali et la slameuse Do Nso-seme qui interviendront au niveau de l'écriture avec des séances de creative writing (écriture créative).

La rencontre d'ouverture

En soirée, à 18h00, sera consacrée l'ouverture officielle de l'événement avec les représentants de l'ONG culturelle belge Coopération éducation culture et de l'ABA. Savoir que la première assure la programmation des activités à Bruxelles. La demi-heure qui suivra est annoncée à l'avant-première simultanée à Kinshasa et à Bruxelles de Mahere, un film de Petna Ndaliko

Kondolo. Il est prévu un échange avec le réalisateur à Bruxelles tandis qu'à Kinshasa Maïte Botembe Moseka livrera un commentaire sur la réalisation inspirée par l'éruption du Nyiragongo.

La rencontre d'ouverture, une sorte de débat sur « Ré-inventer notre rapport au vivant, une chance pour l'humanité », sera animée par trois panelistes, l'ambassadrice Unicef et activiste climat Ketsia Passou Onema, le cinéaste et enseignant Balufu Bakupa-Kanyinda également combattant de la démocratie et la liberté d'expression ainsi que Bonita Nginamau Kuma, la fondatrice de l'ONG Green Idea.

L'ambition des rencontres Mingi-Wingi, souligne-t-on, « est de remettre la culture

et l'art en particulier au centre d'un développement durable mais aussi « de retrouver l'abondance dans son acception première », à savoir « Créer ensemble l'inattendu et le foisonnement d'idées nouvelles ». En parallèle de l'ABA et le Tarmac des auteurs Kinshasa, à Bruxelles, c'est le Grand Hospice qui servira de cadre à Mingi Wingi. Ce lieu d'occupation temporaire, apprend-on, abrite « plus de 150 projets qui s'inscrivent dans la transition (écologie, économie, communauté, culture, éducation et santé). Le pari que s'est donné Les rencontres Mingi Wingi en réunissant les capitales congolaise et belge c'est de parvenir à créer « un espace pour faire monde ensemble ».

Nioni Masela

DÉMOGRAPHIE

Le gouvernement enclenche le deuxième recensement général de la population

Cela fait plus de quatre décennies que la République démocratique du Congo (RDC) a organisé son premier recensement. Ce fut à l'époque du Zaïre. Depuis lors, le pays ne dispose toujours pas des données statistiques démographiques actualisées, ce qui rend difficile toute approche de planification de son développement socioéconomique et de définition d'une politique de population.

Le président de la République, Félix Tshisekedi, a fait le recensement général de la population et de l'habitat un des sujets de son intervention lors du 130e conseil des ministres du 22 mars. Il a révélé l'urgence et la nécessité d'en organiser un deuxième afin d'offrir au pays une base des données démographiques solide et fiable. «À l'issue du recensement de la population et de l'habitat, notre pays sera en mesure de mettre en place des politiques socio-économiques et démographiques nécessaires à la conduite des affaires nationales à moyen et long terme, visant une répartition équitable de la richesse, des services publics et des postes représentatifs dans tout le pays», a indiqué le chef de

l'Etat, cité par le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, dans son compte rendu.

Les choses devront se mettre en place dès cette année à commencer par la réalisation des travaux de cartographie mutualisée, gage du succès de toutes les opérations de collecte des données socioéconomiques et démographiques en cours de préparation dans le pays. La ministre d'État chargé du Plan et ceux du Budget et des Finances ont été chargés de prendre des dispositions utiles quant à ce, sous la coordination du Premier ministre.

Notons que le recensement général de la population et de l'habitat permettra non seulement de disposer d'un fichier général, mais



Radio Okapi/ Ph. John Bompengo

aussi facilitera l'obtention des données nécessaires à l'orientation des politiques publiques. Rappelons que

la RDC n'a connu jusqu'aujourd'hui qu'un seul recensement de sa population depuis sa formation en tant

qu'État, soit celui de 1984, à l'époque où elle était appelée Zaïre.

Sylvain Andema

Le dernier recensement de la population remonte à 1984 à l'époque du Zaïre

LUTTE CONTRE LA POLIO

La RDC organise une campagne de vaccination du 28 au 30 mars

Le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, à travers son Programme élargi de vaccination (PEV) organisera, grâce à l'appui de plusieurs partenaires dont le Fonds des Nations unies pour l'enfance, l'Organisation mondiale de la santé et Gavi, trois jours de vaccination, soit du 28 au 30 mars, sur toute l'étendue du territoire national.

La campagne sera menée sur les 519 zones de santé que compte le pays et cible plus de vingt-quatre millions et demi d'enfants âgés de 0 à 5 ans. En prévision de cette grande activité, le PEV a convié récemment les professionnels des médias, membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAE) à un briefing sur la vaccination à son siège, dans la commune de la Gombe. Au cours de cet échange avec les membres du RJAE, il leur a été démontré l'importance de la communication à travers les médias dans la lutte contre la polio, le bien-fondé et le challenge de la vaccination. Les médias ont la capacité de promouvoir auprès des communautés des comportements favorables à la vaccination pour arrêter la transmission, au mieux éradiquer cette maladie. D'où l'intérêt du partenariat qui lie le PEV au RJAE dans la lutte contre la polio.

L'appel de la coordinatrice du Comité pour les opérations des urgences pour la polio (COUP), Dr Elisabeth Mukamba, est un

signal fort aux professionnels des médias, membres du RJAE. «Nous attendons de la presse d'appuyer la gestion des cas de refus identifiés afin de réduire la proportion de 19% à 2% et d'accroître la crédibilité et la confiance de la vaccination en diffusant l'information de qualité», a-t-elle insisté. Elle a, en outre, souligné que les professionnels des médias «devraient avoir toutes les informations sur ce qui se passe dans le cadre de l'initiative mondiale de l'éradication de la polio en République démocratique du Congo (RDC) et comment est organisée la riposte autour de cette épidémie». Elle a reconnu que d'énormes efforts ont été déployés dans la lutte contre la polio, ce qui a réduit sensiblement le nombre d'enfants non vaccinés. Mais à côté de ces performances dans la riposte contre cette maladie invalidante, il ya des challenges, notamment les cas de refus, la persistance des enfants dits zéro dose, c'est-à-dire ceux qui n'ont jamais été

vaccinés. C'est ici que l'apport des médias est plus que capital dans la sensibilisation de la communauté pour qu'elle soit favorable à la vaccination.

Le Dr Charles Ewa Sama, chargé de la Commission surveillance au sein de Coup, a reconnu l'importance d'échanger avec les professionnels des médias, notamment sur le rôle majeur de la communication de masse dans la stratégie de riposte et d'arrêt de la circulation des poliovirus. Selon lui, le Comité pour les opérations des urgences pour la polio attend des médias la sensibilisation du grand public à l'épidémie et à la surveillance au sein de la communauté et de chaque ménage, de signaler au service de santé l'apparition de toute faiblesse ou diminution de mouvement ou de la force d'un ou plusieurs membres quelle que soit la cause.

Une urgence de portée mondiale

Un seul cas de polio suffit pour déclarer une épidémie. Ce qui

montre que cette maladie, a martelé Dr Ewa, demeure encore une urgence de portée internationale. Il a rappelé que c'est depuis 2017 que la RDC a rapporté des cas de polio virus variant. En 2022, plus de cinq cents enfants ont été paralysés. Pour couper la chaîne de transmission, la vaccination reste la seule solution. «Grâce aux efforts déployés par le gouvernement et ses partenaires, le pays connaît aujourd'hui une baisse de cas», a-t-il reconnu.

Pour sa part, le chargé des activités de vaccination supplémentaire, le Dr Fabrice Mawa, a fait savoir que la vaccination confère à l'enfant une immunité. «Les doses de vaccin reçues par les enfants sont directement proportionnelles au développement de l'immunité pour les protéger contre la poliomyélite. Plus l'enfant reçoit les doses de vaccin, plus il a les chances de développer l'immunité pour le protéger contre cette maladie», a fait remarquer Dr Fabrice. Il a invité les journalistes à sensi-

biliser les parents au respect du calendrier pour la vaccination de routine. «Nous avons convié les professionnels de médias à ce briefing sur la riposte contre la poliomyélite et la vaccination en général parce que nous sommes assurés que c'est l'un des canaux de communication importants qui nous aide à sensibiliser les communautés, précisément les parents, les tuteurs d'enfants à faire vacciner leurs enfants pour la campagne contre la poliomyélite qui est prévue du 28 au 30 mars 2024», a-t-il ajouté.

Notons que cette campagne de vaccination se déroulera de porte à porte. Les équipes de vaccinateurs passeront de maison en maison pour vacciner les enfants en leur administrant deux gouttes de vaccin polio oral. Les parents sont donc invités à bien accueillir les vaccinateurs en leur accordant toutes les facilités pour qu'ils puissent vacciner les enfants ciblés par cette opération.

Blandine Lusimana

LIGUE 1/PLAY-OFFS 4E JOURNÉE

Mazembe, Maniema Union et V.Club restent sur le podium

Il y a eu des affiches assez alléchantes, le 17 mars, dans le cadre de la poursuite des Play-offs de la 29e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Dans un duel « fratricide » au stade Tout-Puissant Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, le Tout-Puissant Mazembe a battu le Cercle Sportif Don Bosco par 1 but à 0. Patient Mwamba a inscrit l'unique but de la partie dès la 16e minute. Don Bosco a failli égalisé dans les dernières minutes de la partie, le gardien de but Faty Badara a réussi à détourner une frappe lourde de l'attaquant Robert Wilangi. Avec ce succès, Mazembe compte 10 points après 4 matchs joués. Don Bosco est lanterne rouge avec 1 point obtenu après son nul face au FC Saint-Eloi Lupopo.

En match avancé de la 7e journée des play-offs le

même dimanche au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, le FC Lubumbashi Sport a perdu face à l'AS Maniema Union de Kindu par 0 but à 2. Rodrigue Kitwa a marqué le premier but des Unionistes de la province du Maniema à la 40e minute, profitant d'un mauvais renvoi du



Patient Mwamba buteur de Mazembe face à Don Bosco



Vue du match entre V.Club et Dauphin Noir

gardien de but Lwabeya des Kamikazes de Lubumbashi. Paty Ilunga a doublé la mise pour le break au milieu de la deuxième période sur un corner d'Agée Basiala. Maniema Union compte 9 points en 4 matchs, à une longueur du leader, le TP Mazembe. Lubumbashi Sport est bloqué à 3 points. Au stade des Martyrs à Kinshasa, l'AS V.Club a marché sur Dauphin Noir

de Goma par 4 buts à 1. Josué Mwimba à la 11e minute, Samangwa à la 19e minute, Jonathan Ikangalombo à la 35e minute et Elie Mpanzu à la 57e minute ont été les buteurs du team vert et noir de Kinshasa au cours de cette partie. Dauphin Noir a sauvé l'honneur à la 32e minute par Liloko Lifoli qui a battu le gardien de but burkinabé Farid Ouédraogo de V.Club. Le club entraîné par le technicien marocain Ouaddou Abdelslam Ouaddou a un total de 8 points glanés en 4 matchs, occupant la troisième place des Play-offs. Dauphin Noir n'ajoute pas d'unité à ses 4 points déjà acquis.

Martin Engimo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

PROCESSUS ÉLECTORAL

Dominique Basseyla propose des éléments d'orientation

Au cours d'un point de presse animé le 23 mars à Brazzaville, le ministre, commissaire général du comité ad hoc de suivi des recommandations du dialogue national de Sibiti, Dominique Basseyla, a proposé des éléments d'appréciation et d'orientation sur la biométrie, le découpage électoral, le plafonnement des dépenses des campagnes électorales et le statut du chef de l'opposition.

Abordant le point sur l'introduction de la biométrie dans le processus électoral, Dominique Basseyla a relevé les éléments ci-après : la difficulté de mettre en œuvre la biométrie sur l'ensemble du territoire national pour l'élection présidentielle de 2026 ; des prérequis indispensables à la réalisation de la biométrie et la réforme du système d'état civil peu fiable. Ainsi l'expérience de la biométrie dans d'autres pays montre que les listes électorales biométriques ne sont pas toujours la panacée à des élections transparentes et crédibles.

Pour ce qui est du découpage administratif et électoral, le commissaire général du comité ad hoc du dialogue national de Sibiti note la complexité et la lourdeur d'une telle opération ; les contingences politiques, économiques, sociales et culturelles dif-



Dominique Basseyla

ficiles à maîtriser ainsi que les contraintes financières et techniques. S'agissant du plafonne-

ment des dépenses des campagnes électorales, Dominique Basseyla a rap-

été posée lors de la concertation de Dolisie 2013. Depuis, la finalisation de l'avant-projet de loi par le

gouvernement continue de faire l'objet des débats et suscite plusieurs interrogations.

En ce qui concerne le statut du chef de l'opposition politique, le comité ad hoc recommande de bien clarifier ses attributions ; de modifier la loi du 7 juillet 2017 déterminant le statut de l'opposition par les dispositions fixant l'organisation et le fonctionnement de l'opposition politique.

Par ailleurs, le comité ad hoc de suivi des recommandations du dialogue national de Sibiti sollicite du ministre chargé de l'Intérieur et de la Décentralisation la convocation d'une concertation politique spécifique qui va essentiellement régler les questions liées à la biométrie, au découpage électoral, au plafonnement des dépenses des campagnes électorales et à la réforme de la loi électorale.

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Tchad : tu ne trahiras point...

2021-2024, la transition politique instituée au Tchad au lendemain de la disparition tragique, le 20 avril 2021, du président Idriss Deby Itno, tire vers sa fin. Le 6 mai prochain, les électeurs tchadiens voteront pour départager la quinzaine de candidats en lice pour l'élection présidentielle. Sur le départ, deux des concurrents les plus en vue se démarquent en raison des fonctions officielles qu'ils exercent au sommet de l'Etat: le président de la transition, Mahamat Idriss Deby Itno, et le Premier ministre, Succès Masra.

Réconciliés depuis à peine trois mois, ils vont éprouver la solidité de leur rapprochement salué au moment de son annonce comme un pas vers l'apaisement. Avant que le second ne soit

nommé Premier ministre le 1er janvier, les relations avec le président de la transition étaient à ce point tendues que Masra s'était retrouvé en exil avant qu'une médiation menée en République démocratique du Congo ne donne lieu à de spectaculaires « accolades » entre eux, d'autant plus qu'en termes de critiques à l'égard du pouvoir en place, l'opposant ne mettait pas de gants.

Dans une certaine mesure, les deux hommes volent d'ores et déjà la vedette à leurs concurrents, à la fois parce qu'une forte opinion à N'Djamena les soupçonne d'être liés par un pacte secret de partage du pouvoir, mais aussi parce que la sérénité qu'ils affichent tous les deux fera date si l'élection se déroule dans la quiétude et ses

résultats ne font pas l'objet de contestations. Nous sommes dans l'hypothèse où l'un d'eux serait déclaré vainqueur, sans exclure le scénario où un autre candidat en dehors d'eux devait l'emporter.

Ceci dit, nos deux « vedettes » ont un point commun : leur âge. Mahamat Deby est né le 4 avril 1984, Masra le 30 août 1983. Ils sont de la génération des quarantenaires et devraient avoir à cœur de ne pas la trahir. Pays à l'histoire tumultueuse, le Tchad a vu nombre de ses fils et filles payer un lourd tribut à la violence politique. La plupart du temps, les brouilles entre anciens alliés se muent en guerres fratricides retardant de plusieurs décennies la construction de la nation. Sans être une exception, le langage des armes a une place

particulière dans le paysage politique tchadien.

Devrait-on enfin croire que la génération de Mahamat/Masra, celle des 39/40 ans apportera l'espoir aux Tchadiens ? Le mot est lourd de sens, mais ne serait-ce qu'y accéder à l'issue d'un vote, pour qu'au moins le pays vive la fin d'interminables bruits de bottes qui toujours résonnent à la moindre contradiction chez ses acteurs politiques. Pour être sûr de bâtir la paix, le candidat qui l'emportera le 6 mai, et celui qui perdra, pour ne parler que du général Deby et de l'économiste Masra, feront œuvre utile en jurant de faire mieux que les générations précédentes. Après tout, le pouvoir qu'ils se disputent avec opiniâtreté est la propriété exclusive du peuple.

Gankama N'Siah

MINISTÈRE DU PLAN

379 agents concernés par des avancements

La session de la Commission administrative paritaire (CAP), tenue le 21 mars à Brazzaville, a planché sur les dossiers des 379 agents et cadres du ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale. L'examen des dossiers des travailleurs de ce département intervient huit ans après la dernière CAP.

Les travaux de la session de la CAP ont été lancés par le directeur de cabinet de la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration, Sosthène Ferdinand Likouka, en présence de la directrice générale de la Fonction publique et présidente de la CAP, Joséphine Boman-douki-Olingou Pourou. Les dossiers seront examinés en tenant compte d'abord des révisions et des reconstitutions des carrières, des avancements et enfin de la titularisation de certains contractuels. La CAP a été instituée par le gouvernement dans le but d'encourager les travail-



Les membres de la CAP du Plan/DR

leurs des administrations à être plus performants, a rappelé Joséphine Boman-douki-Olingou Pourou. « Pour l'administration, c'est une manière

d'encourager, de stimuler ses agents afin de les rendre plus performants et plus efficaces dans l'accomplissement de leurs tâches. Pour les

agents, c'est un sentiment de reconnaissance et d'appartenance à une administration qui se préoccupe de leur carrière », a-t-elle signifié.

Dans la pratique, les travaux de la CAP se déroulent en s'appuyant sur l'ancienneté et les derniers diplômes obtenus par les agents et cadres. Sosthène Ferdinand Likouka a invité les membres de la commission à travailler conformément à la réglementation en vigueur, notamment le décret n°2012-713 du 12 juin 2012 fixant l'organisation et le fonctionnement de la CAP chargée d'examiner les questions relatives à la carrière des fonctionnaires exerçant au sein des six administrations sous tutelle.

Fiacre Kombo

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Le Congo et l'UE initient un nouveau partenariat élargi

Le partenariat forêt Congo-Union européenne(UE) est axé sur la gestion durable, le développement local incluant les jeunes, les femmes et les autres couches sociales vulnérables, ainsi que la chaîne de transformation du bois. Les bases de ce partenariat ont été posées, le 21 mars à Brazzaville, au cours de la session inaugurale du « dialogue politique » regroupant les deux parties.

L'UE est l'un des principaux partenaires de la République du Congo en matière de gouvernance forestière et de préservation de la biodiversité du pays. Le format de la première réunion du dialogue politique dans le cadre du partenariat forêt UE-Congo se veut large en impliquant toutes les parties prenantes, notamment la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo; l'ambassadeur de l'UE au Congo, Giacomo Durazzo; l'ambassadeur de France, Claire Bodonyi; l'ambassadeur d'Italie, Enrico Nunziata; le chargé d'affaires par intérim d'Allemagne, Arvedt Achilles...

L'un des défis de ce partenariat conclu en novembre 2022 et réitéré en octobre 2023, en marge du sommet des trois bassins, consiste à traduire dans les faits le soutien à la création d'une chaîne locale de transformation du bois. Le sujet a été au centre de la première édition du dialogue politique dédié à la gouvernance forestière.

La mise en place d'un tissu industriel de transformation du bois nécessitera, a estimé la ministre de l'Économie forestière, un appui aux investissements privés des plus grandes sociétés forestières aux Petites et moyennes entreprises (PME) locales. À l'instar des autres pays de la sous-région Afrique centrale, le Congo a entrepris d'interdire l'exportation des grumes, dans le but de favoriser la transformation plus poussée du bois sur le territoire national. Le processus concerne l'ensemble du secteur privé forestier, d'après la ministre de tutelle, les sociétés traditionnelles qui sont installées dans le pays et les autres PME intervenant dans l'exploitation du bois illégal. L'évolution du marché national devrait se faire dans le cadre de la nouvelle réglementation du code forestier instituant le principe de partage de production, la taxe sur les déchets pour les réduire dans les concessions forestières et les centrales d'achat. « Aujourd'hui,



Les deux parties face à la presse/Adiac

nous voulons la valorisation de ces déchets par la transformation et par les nouvelles technologies. Il faut un renforcement des capacités de nos artisans pour que ces morceaux de bois puissent servir en les valorisant, en les transformant en produits artistiques, en faisant des unités d'aboutage dans les

usines des unités de transformation du bois », a expliqué Rosalie Matondo. Par rapport aux précédents cadres de partenariat Congo-UE comme l'Accord de partenariat volontaire, un groupe technique en charge de préparer les discussions et de suivre les recommandations a été mis en place. Il est aussi prévu un groupe

de consultation avec toutes les parties prenantes, a indiqué Giacomo Durazzo. « Notre partenariat fera la promotion des investissements dans la capacité de transformation durable du bois au niveau national, favorisant la création d'emplois liés aux forêts », a-t-il assuré.

Fiacre Kombo

AFFAIRES SOCIALES

Lancement des travaux du siège du Registre social unique

La ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou Kimbatsa, a posé le 21 mars à Brazzaville la première pierre pour la construction du siège du Registre social unique.

« Ce bâtiment va abriter le Registre social unique qui est une base de données permettant de mieux cibler les personnes ou ménages vulnérables afin de mieux orienter l'assistance sociale », a expliqué la ministre, précisant, par ailleurs, que l'édifice abritera tous les projets dans le domaine du social.

Le Registre social unique



La maquette du siège en construction/Adiac

visé, en effet, à améliorer, entre autres, le ciblage des prestations des programmes de protection sociale ; à permettre au pays de se doter d'une base de données de tous les projets sociaux pour plus d'efficacité de l'action publique en la matière, car ces données

facilitent et orientent la prise de décision des pouvoirs publics dans le domaine du social. Edifice de trois niveaux, le siège du Registre social unique, en construction dans l'enceinte du complexe Crèche-Pouponnière de Moundou, est composé de plusieurs



La ministre des Affaires sociales posant la première pierre/Adiac

compartiments dont les salles d'enrôlement des personnes ou ménages vulnérables ; d'archives (papiers et numériques) ; de documentation et d'information. Il y a également un data center. « Toutes les mesures sont prises pour assurer la protection des

données individuelles contenues dans le Registre social unique », selon Sarah Boudimbou, représentante de la société Astuces engagée dans la construction du dit siège. Le délai de réalisation de l'ouvrage est de six mois.

Rominique Makaya

NÉCROLOGIE

Stanislas Okassou, journaliste, les familles Ngapili et Opassa ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances ainsi qu'à la famille de la presse congolaise le décès de Marien Ghislain Ngapili (Marie-Gap), ancien journaliste aux journaux Le Choc, Congo ya Sika, l'Indiscret, survenu le 17 mars 2024, à Brazzaville.

En attendant la date et le programme de l'inhumation qui auront lieu à Boundji, dans la Cuvette, la veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°203 de la rue Bouenza à Talangaï. Référence : Deuxième sortie nord de Brazzaville, arrêt marché Maman-Mboualé.



L'architecte Dan Dominique Lutumba, les familles Tshi-Manina, Ferreira Nkuni ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de l'architecte Charles Edouard N'Kuni Tshi-Manina à Kinshasa, le 15 mars 2024.

Il a collaboré dans le cabinet d'architecture ACA à Brazzaville de 1979 à 1998.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis 28 avenue Eperviers quartier Nganda, commune de Kintambo Jamaïque. L'inhumation a lieu ce lundi 25 mars 2024.

Aimé Félicien Kapindou et la famille Ossoka ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur fille et petite-fille nommée Henri Michelle Kapindou Bokagna survenu le 19 mars 2024, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial sis n°91, rue Mouyondzi, à Talangaï. Réf : l'avenue général Adoua et la boulangerie sur la rue Ndolo.

La date et le programme de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



SANTÉ

La troisième vague des médecins formés à Cuba en stage d'imprégnation

315 médecins stagiaires formés à Cuba et 49 médecins lieutenants, déployés dans différents districts sanitaires du pays, ont été mis en route le 22 mars par le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki.

« Un système de santé performant nécessite de disposer des personnels de santé qui répondent aux besoins sanitaires de la population. Ce personnel doit être reparti de manière équitable afin de pallier les inégalités d'accès aux soins observées dans différents départements de notre pays », a fait savoir le ministre de la Santé et de la Population donnant des orientations aux médecins stagiaires et médecins lieutenants déployés sur le terrain.

Ainsi, parmi les 315 médecins stagiaires, 276 sont déployés dans les différents hôpitaux de Brazzaville et 39 autres dans ceux de Pointe-Noire. Les 49 médecins lieutenants, quant à eux, sont affectés pour servir dans les structures sanitaires civiles des départements de la Sangha, de la Likouala, des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette Ouest, du Pool, de la Bouenza, du Niari et du Kouilou.

A travers ce stage d'impré-



Mise en stage de la troisième vague des médecins formés à Cuba/Adiac

gnation, les médecins formés à Cuba vont acquérir l'expérience requise avant d'être définitivement engagés. Pour ce faire, un programme de mentorat est mis en place afin d'assurer un meilleur suivi de ces derniers, a indiqué le directeur général de l'Administration et des ressources du ministère de la Santé et de la Population, Gilbert Ndziessi. « Les médecins formés à Cuba mis en stage seront encadrés par les médecins tuteurs expérimentés. Et, afin de mesurer leur progression, une évaluation des compétences sera faite au début, en cours et au terme du stage », a-t-il expliqué.

En recevant symboliquement leurs kits médicaux des mains du ministre de la Santé et de la Population, ces médecins stagiaires ont indiqué qu'ils sont conscients du fait qu'ils se mettent en route pour sauver des vies dans les hôpitaux où ils sont déployés.

Rominique Makaya

PETITES, MOYENNES ENTREPRISES ET ARTISANAT

Du nouveau à la tête du Figa

Les nouveaux responsables du Fonds d'Impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) ont été nommés en conseil de ministres, le 20 mars.

La présidence du Conseil d'administration du Figa est assurée par Rodrigue Malanda-Samba qui est, par ailleurs, conseiller du président de la République, tandis que Branham Kitombo, désigné en mars 2023 comme intérimaire pour gérer les affaires courantes du Figa, est confirmé au poste de directeur général de la structure. Brice Makaya Kokolo, anciennement directeur d'agence de la Société générale à Brazzaville, est, quant à lui, nommé directeur général adjoint.

Il convient de rappeler qu'en juillet 2023, l'Assemblée nationale et le Sénat avaient adopté le nouveau statut juridique du Figa. La structure est passée d'établissement public administratif à établissement pu-



Rodrigue Malanda-Samba

Branham Kitombo

Brice Makaya Kokolo

blic à caractère industriel et commercial. Un nouveau statut permettant de renforcer sa gouvernance à travers la mise en place des organes de contrôle prévus par le droit Ohada ; de rendre obligatoire la mise en place d'une comptabilité ; de rendre possible la certification des états financiers et d'élargir les sources de financement

du Figa par la mobilisation de ressources auprès des partenaires publics et privés, nationaux et internationaux. C'est donc dans ce contexte d'un statut juridique revisité que les nouveaux responsables du Figa vont travailler pour permettre à cette structure publique d'appui au développement

des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat d'assurer pleinement ses missions. Lesquelles missions consistent, entre autres, à garantir les crédits d'investissement consentis par les établissements bancaires et les crédits des très petites, petites et moyennes entreprises et

de l'artisanat ; à négocier et nouer des partenariats avec tout organisme intervenant dans l'appui à la création et au développement des entreprises et de l'artisanat ; à financer les programmes de renforcement des capacités des porteurs de projet, des dirigeants d'entreprise et des artisans.

R.M.

SANTÉ PUBLIQUE

Un laboratoire de phytoproduits utile à l'UDSN

Le Pr Ange Antoine Abena, président de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN), a suggéré, le 22 mars dans la commune de Kintélé, l'installation d'un laboratoire de la médecine traditionnelle et de phytoproduits au terme de la conférence sur les phytoproduits de santé.

Au profit des étudiants de la Faculté des sciences appliquées de l'UDSN, la conférence a été animée par le Dr Salfu Ouedraogo, maître de recherche pharmacie galénique et industrielle au Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur. Sur le thème « Les phytoproduits de santé : processus de recherche-développement (R&D) et production industrielle », cette conférence avait pour objectif de compléter les enseignements pédagogiques et académiques.

L'orateur a expliqué la synthèse des molécules des plantes naturelles qui contiennent des acides, des huiles et des substances thérapeutiques. Il a aussi parlé du mécanisme de la formulation et de la fabrication des produits de la médecine traditionnelle ainsi que de la compatibilité du principe actif, les formes galéniques et les circuits de commercialisation du produit.

Face à plusieurs centaines d'étudiants, le Dr Salfu Ouedraogo a dégagé le processus de standardisation des études de toxicité et des calculs de transposition. Il est revenu largement sur les notions du principe actif du produit

à fabriquer, la culture cellulaire, l'organe isolé, la préformulation préclinique, les caractéristiques botaniques et physico-chimiques.

« Il a été question de décrire la pharmacie galénique qui est la science et l'art de préparer un principe actif pour le rendre administrable au patient sous une forme qualifiée de galénique. Traiter des questions de la pharmacie et de la production industrielle pour quitter la matière végétale jusqu'au produit fini qui sera mis sur le marché et consommé par le malade. Les travaux de recherche africains aboutissent à des résultats dont les produits sont fabriqués en Europe ou en Asie et revendus en Afrique. Mais, il y a aussi les produits qui sont fabriqués en Afrique, sous peu vendus dont les qualités sont discutables », a commenté le Dr Salfu Ouedraogo.

Séance tenante, les étudiants ont interagi avec l'orateur sur la préfabrication des phytoproduits de santé et leur valorisation, l'importance des solvants de classe 3 dans la formulation, les procédés d'extraction par la méthode de distillation, la possibilité de modification



Le Dr Salfu Ouedraogo face aux étudiants de l'UDSNAdiac

du principe actif, la collaboration entre la médecine traditionnelle et moderne, le traitement des maladies métaboliques par les phytoproduits sans essais cliniques ainsi que sur l'arrimage de la médecine traditionnelle à la biotechnologie et à l'intelligence artificielle.

A l'issue de cette conférence, l'UDSN et l'Institut national de recherche en science de la santé du Burkina Faso ont envisagé un partenariat. « La conférence est d'un grand intérêt pour nos étudiants qui suivent la formation dans la spécialité chimie médicinale et phytoproduits mais aussi pour ceux qui sont en master dans la spécialité

formulation en phytoproduits.

Le Congo compte actuellement six mille cinq cents plantes médicinales et nous avons eu à faire beaucoup de travaux avec beaucoup de publications mais, souvent, nous sommes limités à l'étape de la formulation des phytoproduits », a confié Arnaud Etou, doyen de la Faculté des sciences appliquées de l'UDSN.

Le Pr Ange Antoine Abena, président de l'UDSN, a interpellé les pharmaciens, les tradithérapeutes, les étudiants et les chercheurs à plus d'inventivité et d'ingéniosité. Par ailleurs, le Congo n'a pas une loi ni une ligne budgétaire pour la médecine traditionnelle. Il ne dis-

pose que d'un projet de décret qui règlemente ce secteur.

« L'Afrique, c'est six cent cinquante millions de forêts et le Congo c'est plus de 22,4 millions d'hectares de forêts mais il n'y a pas un seul produit de la médecine traditionnelle congolais. Le Cames demande que notre pays propose même un seul produit pour qu'on le valorise. Ouagadougou a une liste de plus de dix médicaments valorisés. Il est souhaitable qu'on installe un laboratoire de la médecine traditionnelle et de la phytothérapie à l'UDSN », a plaidé le Pr Ange Antoine Abena.

Fortuné Ibara



APPEL A CANDIDATURE N° 361 /PNOK/UG/RH/2024

Titre du Poste : Officier des Ressources Humaines

Rapporte au : Manager des Ressources Humaines

Lieu d'affectation : Quartier Général Mbomo

Date de début : Dès que possible

Contexte :

Le Parc National d'Odzala-Kokoua recherche une personne compétente et qualifiée pour le poste d'Officier des Ressources Humaines. Le Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) d'une surface de 1 350 000 hectares se situe en République du Congo à la frontière du Gabon. Il renferme une biodiversité exceptionnelle (gorilles, éléphants, essences forestières tropicales, etc.). La grande superficie du Parc impose pour sa gestion et sa pérennité, une bonne gestion de son capital Humain.

PRESENTATION GENERALE

Sous l'autorité du Manager RH, l'Officier des Ressources Humaines participe à l'ensemble du processus de la gestion du capital humain et réalise le suivi technique et administratif des activités de gestion des Ressources humaines, depuis le recrutement, le développement, jusqu'au départ du collaborateur, dans le cadre des procédures et délais en vigueur.

Les principaux rôles et responsabilités du poste sont les suivants :

1. Administration

- Assurer la validité et le classement des documents dans les dossiers du personnel et réclamer les documents manquants ;
- Contrôler la gestion des dossiers RH afin de garantir la conformité avec la politique de conservation des dossiers RH et les autres exigences légales et organisationnelles applicables

- Assurer les mises à jour de la base des données du personnel avec les informations individuelles ;

- Assurer le suivi et la gestion des congés contractuels, des congés de circonstances et des absences du personnel National ;

- Apporter son appui afin que tous les salariés soient inscrits à la caisse nationale de sécurité sociale ;

- Assurer que tous les documents administratifs en matière du droit de travail sont à jour ; (Registre employeur, Règlement Intérieur, Bulletin de paie conforme, immatriculation à la caisse de sécurité sociale etc.) ;

- Assurer les mis à jour des organigrammes fonctionnels et les effectifs des départements et les confirmer avant diffusion par les chefs des départements ;

- Contribuer à Élaborer et maintenir les politiques administratives et de ressources humaines ainsi que les règles et règlements internes en recommandant et en mettant en œuvre des améliorations de processus et des procédures administratives.

2. Payroll

- Contrôler et valider les variables (Gain et déduction) du Payroll : aucune variable dans le Payroll sans soubassement

- Assurer les mis à jour nécessaires des données Payroll (effectif vs Organigramme, nouveau employé, exit etc.

- Procéder le Payroll dans le temps

- Assurer la gestion des congés dans sage Payroll.

3. Gestion des compétences et performances

- Contribuer à la réalisation du processus d'évaluation périodique des performances

- Contribuer à l'identification des besoins de formation/développement des performances

- Contribuer à l'implémentation de la formation du personnel sur le processus de gestion de performances

- Apporter son appui dans la mise en place d'un mécanisme de monitoring des facteurs de motivation du personnel

- Aider à recueillir, interpréter et analyser les données sur les ressources humaines pour aider à éclairer la prise de décision concernant les processus et les stratégies des ressources humaines.

4. Soutien à la mise en œuvre du service des ressources humaines

- Fournir un soutien aux Responsable HR sur divers métiers des ressources humaines pour leur permettre de mettre en œuvre de services efficaces qui permettent d'attirer, de conserver et / ou de motiver personnel du plus haut calibre.

- Contribuer au processus de recrutement (Identification des besoins, RRF, Avis de recrutement, sélection, vérification des références, offre d'emploi, contractualisation, etc.)

- Assurer le suivi du tableau de bord des mouvements de personnel (embauches, cessations, mutations...)

- Suivre les procédures disciplinaires (S'assurer que les procédures soient clôturées dans un bref délai ;

- Répondre à toutes les questions relatives aux ressources humaines posées par la direction et les employés.

- S'assurer que les dossiers des employés sont complets et précis, et que tous les employés ont également un dossier en ligne.

- Assurer le suivi du mouvement du personnel (administration voyages, exit, induction etc.)

- Apporter un soutien au Responsable RH dans la planification stratégique du système de gestion RH et assumer son intérim en cas d'absence

5. Activités complémentaires :

- Expliquer les données et les procédures liées à son domaine technique à ses interlocuteurs

- Participer à d'autres projets RH en étroite collaboration avec le reste de l'équipe

- Et tout autre tâche sur demande du superviseur

Capacités, compétence et expériences requises pour le poste

- Bac + 3/4 en GRH ou diplôme équivalent
- Expérience significative dans un poste similaire

- Expérience minimum de trois (3) ans au poste similaire

- Maîtrise du droit de travail congolais

- Connaissance de la législation sociale et fiscale liée aux RH

- Bonne communication orale et capacité d'écoute

- Sens des responsabilités et autonomie

- Maîtrise du pack office et bonnes capacités rédactionnelles

- Être capable de travailler sous pression et dans des conditions parfois extrêmes

Comment Postuler :

Pour postuler, le dossier doit contenir dans un seul fichier au format PDF, les éléments suivants :

- Lettre de motivation.

- Curriculum vitae à jour avec au moins 3 personnes de référence faciles à contacter.

Le dossier est envoyé à rh.odzala@africanparks.org avant le 20 avril 2024 ou déposer un dossier sous plis fermé au bureau de Brazzaville sis 188, bis Avenue Emile Biayenda, Centre-Ville, Brazzaville.

Nous encourageons vivement les candidatures féminines

Si vous ne recevez pas de réponse de notre part dans les deux semaines suivant la date de clôture. Veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.

PROGRAMME « RÉCIT DE VOYAGE EN CHINE »

Une découverte entre histoire, culture et développement

Le programme d'échange des médias internationaux « Récit de voyage en Chine », édition 2024, s'est ouvert le 20 mars dernier à Wuxi, dans la province de Jiangsu, en présence des cadres chinois et de trente-cinq journalistes africains de plus de trente-deux pays.

Organisée chaque année par l'Association chinoise de diplomatie publique (CPDA), en collaboration avec Global times online, l'initiative joue un rôle crucial dans la promotion de la coopération entre les médias dans le contexte de la modernisation. L'événement qui se déroule pendant cinq jours est une occasion pour les participants de découvrir, entre autres, l'héritage historique et culturel de la Chine, le développement des technologies modernes ainsi que celui des infrastructures chinoises dans les provinces, régions autonomes et municipalités. A travers ce voyage, il s'agit pour ces derniers d'explorer le développement local, la culture actuelle ou passée, les réalisations en matière de modernisation.

Durant cette excursion, les journalistes visiteront plusieurs sites dans cette province connue comme celle du poisson et du riz, ce qui leur permettra d'acquérir des connaissances plus profondes dans le processus de développement économique de Jiangsu qui a pour base les avantages de localisation, l'histoire et la modernité chinoise ainsi que le style de la culture en explorant les histoires qui s'y cachent. « Au cours de cette semaine, nous vous rencontrons sur les sites représentatifs de la province diversifiée du Jiang-



La photo souvenir / DR

su. Ce sera une immersion dans la beauté des lacs et montagnes Yuantouzhu, du lac Taihu. Vous aurez aussi l'occasion d'apprécier l'étendue de la culture de la poterie traditionnelle chinoise au four du dragon, d'expérimenter la prospérité de l'industrie légère chinoise au Parc industriel des véhicules électroniques de Xishan et le développement des différentes infrastructures à Changzhou et à Taizhou », a expliqué le manager général de Global times online, Shan Chengbiao. Il a ajouté : « Nous espérons que cet événement permettra de montrer au monde le charme de la coexistence de l'histoire de la

modernité de la Chine du point de vue des collègues des médias ».

Pour sa part, Wu Hailong, président de la CPDA, a rappelé que la tenue de ce type de programme est aussi une occasion pour la Chine de renforcer ses liens d'amitié avec l'Afrique. Selon lui, l'importance de la coopération sino-africaine réside non seulement dans les avantages économiques tangibles qu'elle apporte aux deux parties, mais aussi qu'elle permet à l'Afrique de renforcer sa capacité de développement indépendant. « ... Tous les journalistes présents à ce programme viennent des pays frères d'Afrique. La Chine

a toujours partagé le destin des pays africains et sa coopération avec l'Afrique s'est beaucoup épanouie au fil des années. A travers ce voyage dans le Jiangsu, plus précisément à Wuxi surnommé « le petit Shanghai », j'espère que les journalistes participants pourront lire la Chine, sa culture, son développement et son peuple », a-t-il indiqué.

Notons que ce mini voyage s'inscrit dans le cadre du programme médiatique d'échange et de partage d'expériences du Centre international de presse et de communication en Chine auquel les journalistes africaines et du monde y participent depuis début mars.

À propos de la province du Jiangsu

Située dans la région côtière orientale de la Chine, Jiangsu est réputée pour sa riche histoire, sa culture dynamique et sa forte économie. Avec une population de 80 millions d'habitants, elle est l'une des provinces les plus peuplées de la Chine. Sa force économique repose sur son secteur manufacturier de pointe, en particulier dans les industries électroniques, des machines et de l'automobile. Ses paysages pittoresques, ses infrastructures modernes et son patrimoine culturel font d'elle une destination incontournable de loisirs et d'affaires.

Gloria Imelda Lossele

GASTRONOMIE

Le chef Thianslly Madzou Moukassa présente ses distinctions

Après avoir remporté le trophée de la Main d'or et la médaille du Pouch of gold lors du championnat mondial de la cuisine qui s'est tenu le 4 mars dernier à Saint-Petersbourg, en Russie, Thianslly Madzou Moukassa, de retour à Brazzaville, a organisé, le 21 mars, une rencontre en vue de partager son expérience et présenter ses deux distinctions au grand public.

C'est tout naturellement à la Maison russe que s'est déroulée la cérémonie de présentation du chef Thianslly Arlych Madzou Moukassa grâce à qui le drapeau tricolore du Congo a été honoré sur le plan international. Entouré de Maria Fakhrutdinova, directrice de la Maison russe, et de Sylvain Mbouiti, directeur de l'Impulsion et de l'Accompagnement du ministère des Petites et moyennes entreprises, l'heureux récipiendaire est revenu longuement sur son expérience mémorable en Russie. Pour ce concours initié par la Fédération mondiale des cuisiniers, pâtisseries et restaurants sportifs, ils étaient au départ trois à être contactés, finalement il a été le seul à pouvoir y participer. « Avant mon départ pour la Russie, j'ai été coaché par l'Agence congolaise de normalisation et de la qualité qui m'a encadré sur la prise de parole en public et la présentation des plats. Sur place, il y avait plusieurs compétitions, à savoir la cuisine du terroir, la pâtisserie, le championnat de groupe. Bref, il y avait plusieurs activités. Mon choix s'était porté sur la cuisine du terroir ou nationale », a-t-il expliqué.

Comme mets présentés durant la compétition par le chef congolais qui compte une expérience de plus de dix ans dans le domaine de la gastronomie, l'on a noté la mouambe, le bouillon sauvage, le bouillon de poisson d'eau douce



La démonstration de réalisation de mets par le chef congolais Adiac

à la nage et l'émettre de poisson salé à la purée de légumes au jardin d'Éden. « Au terme de la compétition, j'étais très honoré d'être doublement primé. Je ne m'attendais pas que j'allais gagner car mon idée c'était d'aller pour apprendre. J'étais tellement heureux que je n'ai pas pu contenir mes larmes. Je suis très heureux et je suis très content pour ce sacre. Aussi, je remercie tous

ceux qui m'ont soutenu, notamment la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, le Figa, la Fondation Congo assistance, aujourd'hui la Maison russe et bien d'autres personnes », a confié le chef Thianslly Arlych Madzou Moukassa.

Au cours des échanges, il a également évoqué quelques difficultés auxquelles il a été confronté, à savoir la question de l'âge, la barrière de la langue au point où il a dû tra-

vailler avec un interprète en vue de faciliter les échanges, le climat en raison du froid intense, la concurrence de taille car il y avait également des chefs très expérimentés provenant d'autres pays. Malgré cela, le chef Madzou Moukassa s'est considérablement surpassé. « Quand on réussit à faire un tel exploit, on ne peut qu'être fier. Mon secret, c'est le savoir-faire et la détermination. Tu peux avoir

du talent, mais quand tu n'as pas la détermination, c'est zéro. Moi, je travaille dur. Il y a des moments où je dors très tard car il me faut innover », a-t-il indiqué. Parti de rien pour devenir héros aujourd'hui, le chef Madzou Moukassa invite la jeunesse à oser. « Pour moi, l'échec c'est de ne pas oser. Mon rêve aujourd'hui est d'ouvrir un restaurant qui ne proposera que de la gastronomie congolaise, de la ferme à l'assiette, à travers des plats naturels. Le but étant de manger et boire congolais. Ce sera un atout pour les entrepreneurs agro-alimentaires locaux », a-t-il souligné.

Après son témoignage, le chef Madzou Moukassa a été soumis à une série de questions de la part du public admiratif de son parcours et de sa bravoure. S'en est suivie la démonstration de quelques plats à base de produits locaux et d'ailleurs par le chef étoilé. Il a, par ailleurs, invité le public à une dégustation de ses mets qui ont ravi les papilles de plusieurs participants.

Formé dans le cadre du Projet de développement des compétences pour l'employabilité, Thianslly Arlych Madzou Moukassa s'est spécialisé dans la cuisine, la pâtisserie et la restauration. Promoteur du centre de formation 2M services, spécialisé en hôtellerie à Brazzaville, il a, à son actif, formé plus de trois cents jeunes et déjà remporté plusieurs trophées à l'international.

Merveille Jessica Atipo

ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS

Le Congo veut recourir à des drones pour renforcer la surveillance

Les menaces persistent autour des réserves forestières nationales, en dépit de nombreuses mesures de protection prises par l'État congolais. Dans un message relatif à la Journée internationale des forêts, délivré le 20 mars, à Brazzaville, la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a souligné la nécessité de recourir aux solutions innovantes comme les drones, les capteurs, la télédétection, pour accentuer la surveillance forestière.

Les étendues de forêts dont dispose le pays, avec de nombreuses espèces rares de la faune et de la flore, alimentent l'appétit des trafiquants de tout genre. La création des aires protégées sous le contrôle des écogardes locaux et des partenaires et le renforcement du système judiciaire contre les trafiquants et braconniers ne suffisent pas de mettre fin à la menace de l'homme.

Pour le gouvernement, l'innovation se révèle être un moyen efficace permettant de parvenir à un certain équilibre entre les enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Le thème retenu pour cette année, « Forêts et innovations », est révélateur de l'engagement des pouvoirs publics, y compris du secteur privé et des organisations de la société civile, à améliorer la gestion de la biodiversité et lutter contre la déforestation.

« En matière de gestion forestière durable, il faut explorer les nouvelles technologies et pratiques



La ministre de l'Économie forestière délivrant le message DR

« En matière de gestion forestière durable, il faut explorer les nouvelles technologies et pratiques innovantes pour une gestion durable des forêts telles que la télédétection, les drones, les capteurs IoT pour la surveillance de la santé des arbres et la prévention des incendies. Dans la bioéconomie forestière, nous devons examiner les innovations dans l'utilisation des ressources forestières pour la production des biocarburants, biomatériaux, produits chimiques verts et d'autres produits innovants en milieu forestier tout en préservant l'intégrité des écosystèmes forestiers »

innovantes pour une gestion durable des forêts telles que la télédétection, les drones, les capteurs IoT pour la surveillance de la santé des arbres et la prévention des incendies. Dans la bioéconomie forestière, nous devons examiner les innovations dans l'utilisation des ressources forestières pour la production des biocarburants, biomatériaux, produits chimiques verts et d'autres produits innovants en milieu forestier tout en préservant l'intégrité des écosystèmes forestiers », a insisté Rosalie Matondo.

Elle a également évoqué d'autres pistes de solutions pour la restauration écologique, le tourisme durable, la conservation de la biodiversité et la sensibilisation au changement de comportement. Il est possible, a-t-elle conclu, de promouvoir des approches encore plus innovantes permettant la conservation et l'utilisation durable des forêts pour plusieurs usages.

Fiacre Kombo

HABITAT

Des discussions sur la réalisation du projet de 1200 logements

Le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Ngouonimba, a échangé le 21 mars, à Brazzaville, avec les responsables de la société CSCEC Congo sur les mesures à prendre afin de garantir le lancement effectif du projet du président de la République sur les 1200 logements à coût abordable dans les différents départements du pays.

La rencontre a permis aux deux parties d'échanger sur les modalités de mise en oeuvre et d'exécution du projet. Selon le directeur général adjoint de CSCEC Congo, Cai Xinmin, les échanges ont été fructueux avec le ministre et il ne reste que la finalisation de certains détails administratifs. « Nous avons apprécié la rencontre avec le ministre concernant la construction de 1200 logements sociaux. Nous sommes disposés et vous aurez les détails lors des prochaines rencontres », a-t-il indiqué.

Rappelons que le projet présidentiel d'urgence de 1200 logements à coût abordable a été annoncé le 28 novembre dernier. Il vise à favoriser l'accès au logement décent à toutes les catégories sociales et de contribuer à l'attractivité et à la revitalisation des territoires par la promotion immobilière.

Rude Ngoma



La rencontre entre les deux parties/Adiac

GESTION EN MODE PROGRAMME

Les cadres du ministère de l'Économie invités à se réinventer

Le ministre de l'Économie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye, a exhorté, le 22 mars à Brazzaville, les cadres de son département et des directions sous sa tutelle à s'impliquer davantage dans la mise en œuvre des nouveaux textes organisationnels auxquels ils seront soumis dorénavant dans leurs tâches quotidiennes.

L'invite a été lancée lors de la clôture de la conférence annuelle sur la programmation et la mise en œuvre des activités du ministère de l'Économie et des Finances, dans le contexte de la gestion en mode programme. « Je vous invite à mettre ces textes à l'épreuve de la pratique non pas avec la détermination d'échec, mais avec la résolution de nous investir, au mieux de nos possibilités, afin de les implémenter avec succès », a indiqué Jean Baptiste Ondaye, avant de rappeler que le ministère disposait désormais d'un tableau de bord qui reprend les grandes préoccupations pour cette année.

Il s'agit, entre autres, au titre du programme relatif au pilotage de la politique du ministère, de la mise en place d'un dispositif



permettant de rendre compte régulièrement de l'exécution budgétaire ; du renforcement de la communication avec les membres du gouvernement, le Parlement, les collectivités locales et les organes de contrôle sur la discipline et les risques budgétaires ; du renfor-

cement de la communication du ministère avec les structures de mobilisation des recettes y compris celles de l'intérieur du pays.

Concernant les relations monétaires et financières, les activités prévues portent notamment sur l'évolution des accords de

coopération monétaire ; le suivi des négociations avec les industries extractives sur le fonds de restauration. La mobilisation des recettes budgétaires fait aussi partie du plan.

En vue de rassurer ses collaborateurs qui semblent, d'après lui, incertains et pessimistes, le

Le président à l'ouverture des travaux/Adiac ministre des Finances a souligné: « C'est en adhérant résolument à l'esprit et à la lettre de ces nouveaux textes que vous allez réinventer plus efficacement les formes d'organisation et de travail plus performantes. »

Lopelle Mboussa Gassia

HYDROCARBURES

Vers l'adoption d'une loi-cadre sur le contenu local au Congo

L'élaboration d'une loi spécifique au contenu local (CL) dans le secteur pétrolier et gazier figure parmi les principales recommandations de la première table ronde qui s'est tenue, les 21 et 22 mars, à Brazzaville. Les participants ont, à cet effet, insisté sur le suivi effectif afin de permettre une réelle participation des entreprises congolaises dans le secteur des hydrocarbures.

La première édition de la table ronde sur le secteur pétrolier et gazier au Congo a permis aux participants d'harmoniser leurs vues sur la manière de promouvoir l'utilisation des biens et des services nationaux ainsi que la participation de la main-d'œuvre locale dans toute la chaîne de valeur de l'industrie. Le Congo entend s'inspirer des progrès accomplis dans les autres pays africains tels que le Gabon, la Guinée équatoriale, la République démocratique du Congo, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et l'Algérie.

Le nombre d'entreprises congolaises participant à des actifs pétroliers et du personnel recruté au sein des firmes reste faible. Le débat sur le CL n'est pas un sujet nouveau, mais peu d'efforts ont été consentis pour faire avancer la participation locale, a admis le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua. La future loi-cadre doit pouvoir définir des quotas et, en même temps, prévoir des mécanismes de



formation des cadres, d'accompagnement des Petites et moyennes entreprises (PME) et de transfert de compétences.

Comme c'est le cas en Côte d'Ivoire et au Gabon, le Congo es père parvenir à une liste des emplois devant être impérativement occupés par

le personnel national dans les compagnies pétrolières. Les divers intervenants à la table ronde sont favorables sur le fait que les entreprises participant aux activités pétrolières et gazières doivent pouvoir mettre en place un programme de formation de la main-d'œuvre afin de lui

Le segment ministériel de la table ronde/Adiac permettre d'accéder à tous les niveaux de responsabilité de l'entreprise.

L'État congolais est appelé à tout mettre en œuvre pour valoriser les métiers pétroliers allant de l'automaticien au chaudronnier et mécanicien de maintenance, en passant par le tuyauteur ou sou-

deur. Les acteurs de mise en œuvre du CL existent mais il manque la prise en main, a estimé la ministre des PME, Jacqueline Lydia Mikolo. Les experts et autorités politiques sont unanimes sur la nécessité de responsabiliser les structures étatiques, l'Agence congolaise pour la promotion des investissements, l'Agence congolaise pour la création des entreprises, le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement.

Dans leurs conclusions, les participants ont approuvé l'idée de la réforme législative et réglementaire qui vise à accroître l'emploi à l'échelle nationale, à favoriser la formation des locaux et le transfert de technologie, à offrir aux entreprises des possibilités en matière de sous-traitance ou de prestation de services dans le cadre de projets extractifs. Il s'agit de favoriser le développement d'autres secteurs économiques en maximisant sur les compétences et le renforcement de la chaîne de valeur du secteur extractif.

Fiacre Kombo

NUMÉRIQUE

Les opportunités liées à l'intelligence artificielle débattues à Pointe-Noire

La 4^e édition du Forum international du numérique Congo, couplée à la dixième édition de la conférence internationale des guichets uniques, a eu lieu du 20 au 22 mars à Pointe-Noire, en présence d'Honoré Sayi, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, représentant le Premier ministre, ainsi que d'autres membres du gouvernement.

« L'intelligence artificielle, rupture ou continuité » est le thème qui a réuni les experts, professeurs, docteurs, ingénieurs, juristes, économistes, praticiens... venus du Sénégal, du Maroc, du Cameroun, du Kenya, du Bénin, de la Belgique, de la France, de la Suisse, du Royaume-Uni, des Etats-Unis d'Amérique et du Congo pour explorer les défis et les opportunités que l'intelligence artificielle (IA) offre à la société et aux économies. Organisé conjointement par le Guichet unique des opérations transfrontalières (Guot) avec le cabinet Grinso et associés, le Forum international du numérique Congo est un événement pensé et conçu dans la perspective de contribuer à enrichir la réflexion sur le rôle et la place du numérique dans le développement socio-économique de ce pays. C'est un événement bisannuel qui s'articule autour de plusieurs sessions. Il permet aussi au public de s'approprier les enjeux de cette nouvelle donne qui s'impose à tous. Quant à la 10^e conférence internationale sur les guichets uniques, il est un lieu d'échanges majeur sur le concept de guichet unique avec pour objectif de rassembler les différentes régions du monde, avec des contributions provenant de pays ayant une expérience avérée dans ce domaine, ainsi que de pays souhaitant initier leur propre projet de guichet unique, des organismes soutenant la mise en place de tels guichets et des experts internationaux.

Présidente du Conseil départemen-



Les membres du gouvernement visitant les stands Adiac

tal et municipal, maire de Pointe-Noire, Evelyne Tchitchelle s'est réjoui de l'organisation de ce forum dans cette ville. « Ce forum représente pour nous une opportunité exceptionnelle de renforcer l'image dynamique et innovante de Pointe-Noire, tout autant il nous permettra de promouvoir, à travers les technologies numériques, le développement socio-économique de notre ville », a-t-elle dit.

Pour sa part, le président du comité d'organisation du forum international du numérique Congo et directeur général du Guot, Eugène Ruffin Bouya, a indiqué : « Ces assises sont pour moi un grand moment d'échanges et de partage d'idées. Le numérique est omniprésent dans notre vie humaine. Il est le catalyseur par excellence et l'optimisation aux performances

de l'entreprise. Ne pas l'adopter c'est s'exclure volontairement de la marche du monde ».

Selon Youssef Ahouzi, représentant le président de l'Alliance africaine pour le commerce électronique, cette conférence a constitué une occasion unique pour partager les expériences dans le domaine du guichet unique et du commerce transfrontalier. Quant à Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, il a estimé que ce forum est en même temps l'occasion d'affirmer la ferme volonté de répondre aux exigences de l'impact de l'IA, d'intégrer le pays dans le concert des sociétés de l'information et du savoir. Il pose la problématique de grandes mutations qui, d'ores et déjà, impactent et impacteront l'économie et les sociétés mondiales.

Ouvrant les travaux, Honoré Sayi, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande a dit : « Le Congo a entrepris de multiples progrès pour placer le numérique au cœur de son développement comme en témoigne le PND 2022-2026 dans lequel le développement de l'économie numérique occupe une place prépondérante. Des investissements majeurs ont été consentis dans les infrastructures numériques et notre pays n'arrête pas d'investir dans ce sens ».

Des débats très animés et stimulants

Après la session inaugurale « Vision panoramique sur l'intelligence artificielle » suivie de huit autres sessions ayant abordé les sujets allant de l'impact de l'IA sur nos sociétés

à la transformation numérique des processus commerciaux transfrontaliers, les participants ont formulé des recommandations devant servir d'orientation stratégique au niveau politique et de transformation générale de l'écosystème numérique international et congolais en particulier. Ce sont l'élaboration d'une convention africaine sur l'IA à l'instar de la convention de Malabo en matière de cyber sécurité et de la protection des données à caractère personnel, d'une loi nationale portant protection des développeurs algorithmiques et des utilisateurs de l'IA, d'une stratégie nationale avec des plans d'action dans la mise en œuvre de l'utilisation de l'IA. L'intégration de la culture numérique en matière d'IA à travers des formations, la nomination par le Premier ministre d'un responsable national chargé des questions sur l'IA, la sensibilisation à la dangerosité de l'utilisation des données à caractère personnel, l'instauration dans les programmes éducatifs des formations en développement algorithmique dès le collège afin de promouvoir l'innovation et la créativité au sein de la société sont les autres recommandations adoptées. « Nous sommes convaincus que les échanges fructueux qui ont eu lieu au cours de ces journées contribueront à renforcer les liens entre les Nations et à promouvoir la croissance économique inclusive et durable dans notre région », a ajouté le ministre Honoré Sayi en clôturant les travaux.

Hervé Brice Mampouya

SECOND COMMUNIQUE

Prélude à la session du Conseil ministériel de discipline qui se tiendra du 9 au 12 Avril 2024 à Kintélé, le Directeur de cabinet par intérim du Ministre de l'Enseignement Technique et Professionnel prie les agents, dans des services sous tutelle, absents de leur poste de travail, de bien vouloir se présenter au cabinet du Ministre de l'Enseignement Technique et Professionnel du lundi 25 au jeudi 28 mars 2024 à partir 12 heures pour affaire les concernant. Il s'agit de :

Département de la Bouenza

- 1- MOUANGA MANZENGUI Naomie Grâce
- 2- POATY DAMBA Maryse Bertille
- 3- MABIALA Patrice
- 4- MVIRI Médard
- 5- GASSIE NGATSI Bénédicte
- 6- NIANGUI Honoré

Département de la Cuvette

1. SAH Herman Mavy
2. BAKALA MOUKOUYOU MBE
3. LOBOUAKA Jérôme
4. MBENDZA Levy
5. NDOKOU ITOUMOU Joseph
6. ONA NGOUBI Chance Elvis Willy
7. BIKOUTA Bonaventure
8. MAVOUNGOU MAKITA Jufran Dorient
9. MAYALA Exaucé
10. MIKALA MOUSSOUNDA Gloire Gérardine
11. KARIKI INGOMA Dominique Michelle
12. SAH Kadder Francis
13. KINDOU Chardène Chaudet
14. ELAUT Shelly Ulrich
15. YOKA OIMI Almison Jaurès
16. NZOMAMBOU Perm Synsther
17. MOUENDO Andrecha Dieu le veut
18. EWEKENGHA OKANA Père Dachiny
19. EWOLO MOKOKO Anche Brunei
20. BITEKE EKOM Djibril Body
21. EBANGUE Henriette Mireabelle
22. MOUSSOUNDA Belvina Christella

23. OKOLLO OLYBA Joanny Anaise
24. NGAKEGNI Mike Stivenne
25. ELENGABEKA Christel Judicaël
26. MIAYOKELE NGONGO Elcie
27. FOULA BAMOUENI Laetitia Asnath
28. NGASSAKI ITOUA Angela Bienvenue
29. BAZOULOU Merveille Céleste
30. EBAKA Cery Jiguel
31. SIOLO DEMBE Michel Constant

Département de la Cuvette Ouest

1. ENONGUI Darcia Béatrice
2. IPOYI Blance Aline
3. ONDZOTTO Jarny Michelle

Département de la Likouala

- 1- BABA Exaucé
- 2- BAMBIENE GANGOU Armich
- 3- BOUSSAH Derlyck Kathy
- 4- ELENGA Josué Alexis
- 5- KABA ANDOMOLI Saraelle
- 6- LEKANGA Chancel Lavie
- 7- MANDAHYLA NGUIMBI Eddy
- 8- OBELATSA Ronie Belcheda
- 9- OKOUO Pierreline Melyna
- 10- KOUKA Derlich
- 11- LOUKOUAMOISSOU Maïda
- 12- MBACKA Delvi Prince
- 13- BAI(EKOLO) Edi
- 14- NGANGOULA MOULAKA Arly Doris
- 15- MOTOUELI Carmelie Émilienne
- 16- TCHO NINATOUMA ADE Merveilleux
- 17- OKOKO INGOBA Fostelle Belfedie

- 18- MOUYOKI MOUSSOUNADA Franciana Evaldine
- 19- ENZANZA ILOYE Sandra R.
- 20- MOUBIO M. Gloria
- 21- LEMA Constance Kaba Emilie

Département de la Sangha

- 1- BOUESSO KIYONDOU Claire
- 2- FALA Kevine Cleffie
- 3- OKEMBA ANGANGA Fabrice

Département des plateaux

- 1- ALIE Miderence Ruth
- 2- LEGHO Gilles Kevin
- 3- MONKA Zestelni
- 4- NABODEBE Ines
- 5- OBA ITSOMBO Josena
- 6- NZOTO Aurel
- 7- MBONGO MABOUERE Jhivie Joela
- 8- TCHIBASSA Destinée Lea
- 9- OLABE Léa
- 10.-ELENGA NGAKALAA Armand Sylver
- 11-LOLO MVOUMBI Simplicie

Département du Pool

- 1- KINTAS TOLIKOUM Don Gédéon Junior
- 2- LHLIANN Ralff Therance
- 3- BIDOUNGA Ruddy Marlari
- 4- MAKABA Patrick
- 5- MATHOS Laurda Saviendra
- 6- ONZE-MONDAMBA François Gelati
- 7- ONDAMA OVACKINA Hava

Département du Niari

- 1- EBANGA Lydie Natacha
- 2- BABIESSA Chancelvie
- 3- MBEYE MOUANDA Urbain Gatien
- 4- MOULET MVOULA Clovis
- 5- LEKAKA Alexandre

Département Brazzaville

- 1- NGANGA Christ
- 2- BONGOLO Bely Alexandre
- 3- KOUYEDINGUISSA Dominique
- 4- POUKOUA WABAKI Dodelein
- 5- ABBAS ICKOUALA G

Département de Pointe-Noire

- 1- NGANDZIALI Constant Bruno
- 2- NGAMBOU YENGUEKA Princilia
- 3- KUYEKIMINA Bienvenu
- 4- ANDJEMBO Pascal Teranss
- 5- NZONGO MOUANANKAZI
- 6- BOUKONGOU IBALA
- 7- NGOUMA NGUIMBI Armel Mesmin
- 8- NDIMINA POUTY Hugues



HUMEUR

Ecole et emploi, parlons-en !

Si l'on s'agit de dire des choses de façon crue, l'école aujourd'hui continue d'être dispensée théoriquement, s'écartant de plus en plus des opportunités d'emploi offertes par la donne actuelle. L'école fabrique des théoriciens ayant pour unique débouchée la Fonction publique, pendant que la réalité a complètement changé.

En gros, si l'école ne s'arrime pas avec les exigences actuelles, elle continuera de former des jeunes chômeurs car la Fonction publique n'est plus capable de recruter tous ces finalistes des facultés et instituts théoriques. De plus en plus, l'on parle de l'école de formation dans des métiers divers qui sont pour de nombreux jeunes une porte d'entrée dans la vie socio-professionnelle.

La question de l'année de la jeunesse qui devient sur toutes les lèvres est aussi une interpellation pour que le contenu de l'enseignement change afin qu'il s'arrime aux exigences de l'heure. Du primaire à l'université en passant par des écoles de formation ou par des instituts, l'essentiel des différents chapitres n'a pas varié d'un iota depuis près d'une soixantaine d'années. C'est là un vrai problème car les besoins sur le marché d'emploi ne sont plus les mêmes. C'est aussi cela qui fait croître du jour au jour le taux de chômage dans le pays.

Pour ne prendre qu'un seul exemple très amusant, les géographes continuent d'enseigner du primaire jusqu'à l'université les notions très obsolètes en rapport avec les données socio-climatiques d'alors, tandis que ce que nous vivons ces derniers temps montre bien que les climats ont changé de façon très brutale. Ces remarques peuvent être faites dans d'autres disciplines, notamment dans des mathématiques, des sciences-physiques, des sciences de la vie et de la terre, en histoire, etc.

L'emploi aujourd'hui exige que la formation s'ouvre sur plusieurs filières, en l'occurrence dans des nouveaux métiers qui facilitent très rapidement une auto-insertion socio-professionnelle de la jeunesse qui sort d'une école d'apprentissage d'un métier quelconque. Tous les jeunes aujourd'hui, par manque d'opportunités d'emploi pouvant les accueillir après leur formation, se déversent soit à Jean-Joseph-Loukabou ou à l'Ecole nationale des instituteurs. Ce sont, semble-t-il, les seules écoles où, une fois satisfait à son Brevet d'études du premier cycle, l'enfant se précipite à passer un concours pour y être admis.

Que l'on ne se masque pas, la cause du chômage c'est aussi l'inadéquation formation et emploi, c'est-à-dire l'école aujourd'hui n'offre plus du tout la possibilité d'insertion socio-professionnelle des jeunes. Or si dans les basses classes les jeunes recevaient des potentialités de pouvoir s'auto-prendre en charge, on n'allait pas assister à cette montée exponentielle du chômage.

Et comme le souhait c'est de voir de nombreux investisseurs arriver au pays, il est question que l'école s'arrime à la nouvelle donne, c'est-à-dire celle du vrai rapport école-emploi afin qu'une fois sorti d'une formation, le jeune ait très rapidement la chance de s'insérer socio-professionnellement. Alors si cela n'est pas fait, l'école telle qu'elle se conçoit continuera de former des générations et des générations de chômeurs.

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

CONGO-GABON

Les Diabes rouges poursuivent leur préparation loin des polémiques

A quelques jours du match amical Gabon-Congo, lundi soir à Chambly, la sélection congolaise poursuit sa préparation, malgré une organisation bancal.



Malgré les luttes intestines, les Diabes rouges continuent leur préparation (CD/Adiac)

Jeudi après-midi, les Diabes rouges ont livré une séance d'entraînement sur les installations du stade de Saint-Denis-du-Val, dans l'agglomération orléanaise. Sous la houlette du sélectionneur intérimaire Isaac Ngata et de son staff, les seize joueurs ont mis l'accent sur la circulation de balle lors d'ateliers dynamiques, avant de livrer une courte opposition à laquelle ont participé les trois gardiens.

Notons que Sylver Ganvoula et Mons Bassouamina ont arrêté avant la fin pour des petits pépins sans gravité. Repartis dans leur club respectif pour la 26e journée

de National 1 le vendredi, Fred Dembi et Alain Ipiélé étaient absents et ont rejoint le groupe samedi.

Pour leur part, Chandrel Massanga et William Hondermarck sont également attendus pour étoffer l'équipe en vue du match de lundi face au Gabon, qui se déroulera à 20h30 au Stade Luzi. Bon an, mal an, le groupe se serre les coudes pour faire face aux carences d'organisation dues à l'absence de coordination entre les instances ministérielles et fédérales. Une lutte d'influence que les joueurs peinent à comprendre.

Car, faisant fi des polémiques stériles sur les ré-

seaux sociaux et des luttes intestines, joueurs et staff technique restent tournés vers l'avenir.

Après ce match amical face au Gabon se dressent les 2e et 3e journées des éliminatoires Mondial 2026 face au Niger et au Maroc.

Espérons que, dans cette optique, tous les acteurs joueront leur partition pour que la sélection soit enfin (re)mise dans les bonnes conditions structurelles pour défendre vaillamment ses chances.

Et apporter sourire et fierté au peuple congolais, le seul propriétaire de l'équipe nationale.

Camille Delourme

TRANSFERT

Option d'achat levée par le NEC pour Brayann Pereira

Prêté par l'AJ Auxerre au NEC Nimègue, le latéral droit de 20 ans, Brayann Pereira, va rester aux Pays-Bas, puisque le club néerlandais a levé l'option d'achat de son contrat.

Malgré une saison gâchée par une fracture de l'épaule qui l'a tenu éloigné des terrains pendant cinq mois, Brayann Pereira a conquis son monde à Nimègue. A son sujet, Carlos Aalbers tient des propos élogieux : « Il a un gros potentiel, avec sa vitesse et sa conduite de balle. Il a joué de malchance avec cette blessure, mais je suis convaincu qu'il nous sera précieux dans les années



Brayann Pereira reste à Nimègue qui a levé son option d'achat/DR

à venir ». L'ancien Lensois, qui n'était pas parvenu à s'imposer à l'AJA la saison dernière, est désormais lié à l'actuel sixième d'Eredivisie jusqu'en juin 2027.

Convoqué par Isaac Ngata pour le stage qui se déroule actuellement à Orléans, Pereira n'est pas venu.

A-t-il refusé ? A-t-il été retenu par son club, ce qui impliquerait que les convocations n'ont pas été envoyées dans les délais impartis ?

Des questions auxquelles il faudra répondre dans les prochaines heures.

Une chose est sûre, il a le profil recherché pour venir renforcer un flanc droit souvent déficient ces dernières années chez les Diabes rouges.

C.D.

MÉDIAS

Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso en exclusivité à C. Direct et TsiELEKA Média

Pendant près de deux heures, le chef du gouvernement a répondu à Judicaël Moussirou, de C. Direct, et Brony Fortunat Ngolali, de TsiELEKA Média. Retour sur les vrais sujets de cet entretien.

Mi-mars, l'actualité congolaise est marquée par les récentes inondations liées aux pluies torrentielles, les coupures intempestives d'électricité, les difficultés d'accès à l'eau potable, le fléau du grand banditisme, la création des emplois pour les jeunes, dans un contexte sociologique laissant souvent la population perplexe, où les attentes de la jeunesse sont légion après l'assemblée générale du Conseil consultatif de la jeunesse en cette année qui leur est dédiée par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso. Une actualité passée en revue lors du dernier séminaire gouvernemental, cadre collégial et parallèle d'auto-évaluation, collectivement et individuellement, convergence de vues sur les problématiques. Cette émission pré-enregistrée, présentée par la primature comme étant une manière de rapprochement avec les Congolais, a été diffusée simultanément sur C. Direct, le 20 mars, et le média en ligne TsiELEKA Médias, le 22 mars. Les téléspectateurs ont suivi pendant près de deux heures, dans un format novateur, l'interview du Premier ministre et, malgré les multiples attaques dans les réseaux sociaux, il semble, à en croire les différentes réactions après



Capture d'écran plateau télé C. Direct et TsiELEKA Média/DR

diffusion, que celle-ci a plutôt contribué à apporter avec spontanéité, en toute transparence, les réponses gouvernementales. À propos de la mise en œuvre quelque peu délicate du Programme national de développement 2022-2026, Anatole Collinet Makosso a expliqué les raisons pour lesquelles le gouvernement tarde à l'honorer, notamment par l'absence de ressources financières suffisantes. Il s'est montré volontaire à obtenir l'impact réel de l'action gouvernementale, précisément des séminaires sur la vie des populations. Pour la création attendue d'emplois publics décents pour

les jeunes, 10 000 dans le public et 90 000 dans le privé, ses explications ont poussé à l'optimisme, teinté d'une détermination à voir se réaliser ce projet. Abordant les problèmes de la fourniture de l'électricité et de l'eau potable à la population, il a déploré le manque de capacité d'investissement et de rénovation des sociétés Énergie électrique du Congo et La Congolaise des eaux. Il a invité la population à plus de citoyenneté en payant le "juste prix" de l'électricité et de l'eau, efforts nécessaires pour accroître les ressources pouvant servir à investir dans le service

public de l'électricité et de l'eau. Les tarifs du prix du kilowattheure d'électricité et du mètre cube d'eau actuels sont très bas (44 F pour l'électricité et 0,13 F pour l'eau). Concernant la délinquance, l'insécurité causée par les bébés noirs et autres bandes, en concertation avec le haut-commissaire à la Justice restaurative, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile, des mesures sont prises. Elles prévoient de mettre en place, entre autres, la création et la rénovation des centres éducatifs fermés dans plusieurs localités (Madingou, Opokania, Aube-

ville, Louvakou...) pour accueillir les jeunes délinquants. Le Premier ministre a déploré l'absence d'éthique d'une certaine presse dominante sur les réseaux sociaux qui passe son temps à noircir le gouvernement jusqu'au point de vendre de la haine. Il a rappelé le fait qu'en 1998, à la sortie de la guerre, c'est un étranger ami du Congo qui avait œuvré pour la communication de sortie de crise de la République du Congo. Cet ami du Congo, auprès du chef de l'État, c'est Jean-Paul Pigasse, en appui du journal Les Dépêches de Brazzaville.

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

Le moteur du monde à venir

Tout indique aujourd'hui, en dépit des apparences, que l'Afrique en général et l'Afrique centrale en particulier seront dans les décennies à venir la région la plus convoitée du monde : convoitée non pas comme ce fut le cas à l'époque coloniale lorsque les puissances européennes tentèrent de s'en emparer, mais afin de tirer profit de l'émergence économique qui fera du continent et surtout de l'immense Bassin du Congo l'un des principaux moteurs de la croissance mondiale.

La jeunesse et le dynamisme de la population qui vit dans cette partie de la planète, l'ampleur des ressources naturelles qu'elle détient et qui n'ont pas encore été mises suffisamment en valeur, le rôle décisif à tous égards qu'elle jouera dans la lutte planétaire contre le dérèglement climatique, la diversité des cultures

que ses nombreux peuples ont su préserver font que l'Afrique s'imposera tôt ou tard et plutôt tôt que tard comme un acteur incontournable de la scène mondiale à venir.

De ce qui précède ressort l'idée simple selon laquelle l'Afrique et ses différentes composantes doivent, d'une part, se préparer à ce gigantesque bond en avant, d'autre part, s'organiser dès à présent afin de tirer le plus grand profit de son émergence que toutes les grandes puissances – Chine, États-Unis, Europe, Inde, Russie – ont déjà inscrite en bonne place dans leur stratégie mondiale. Un mouvement historique qui doit s'organiser sur deux plans que l'on peut ainsi résumer :

° D'abord à l'échelle continentale, c'est-à-dire dans le cadre de l'Union africaine qui regroupe les

cinquante-sept pays de la région. Créée au lendemain du vaste mouvement qui avait permis à ces pays de s'affranchir de la tutelle européenne, cette communauté de nations doit maintenant s'adapter à la nouvelle équation stratégique du temps présent. Une évolution interne qui placera ses institutions au cœur du continent et non plus, comme aujourd'hui, dans l'une de ses zones les plus éloignées – et soit dit en passant les plus instables – de l'immense espace géographique qu'elle occupe dans la partie sud du globe.

° Ensuite à l'échelle dite « sous-régionale », c'est-à-dire dans le cadre du Bassin du Congo entendu dans son sens le plus large qui inclut la région des Grands Lacs et le golfe de Guinée. Structurée au fil du temps sans véritable stratégie globale, cette partie du continent, qui en est potentielle-

ment la plus riche, doit accélérer le mouvement institutionnel qui permet de rapprocher progressivement les quinze pays la composant. Un mouvement historique qui ne pourra se faire que si, d'une part, les conflits plus ou moins larvés entre ses membres sont résolus et si, d'autre part, la sous-région se dote des organes lui permettant de s'affirmer à l'échelle mondiale comme un acteur incontournable.

Conclusion de tout ce qui précède : nous allons vivre dans les années et les décennies à venir une véritable mutation de la scène mondiale qui verra l'Afrique devenir l'un de ses principaux acteurs, l'un de ses plus puissants moteurs. Mieux vaut pour toutes les nations du continent s'y préparer dès à présent afin d'en tirer les meilleurs bénéfices.

Jean-Paul Pigasse